

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 novembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Nedde, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Date de convocation du Conseil Communautaire : 07 novembre 2024

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	22	7	5	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, DUGAY Marie, ECHASSERIEAU Vincent, GASCHET Gérald, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : CHAMPAUD Marc à BIDAUD Jean-Michel – COUPET Georges à BESNIER Michelle - DELEFOSSE Laurent à MALET Patrick, DUMONT SAINT PRIEST Hubert à ECHASSERIEAU Vincent, LEVET Elise à BRUN Patrick, LOURADOUR Patricia à PLAZANET Mélanie, , THEYS Michel à ANOMAN Mathieu

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : BODIN Pascal, BOUR Coline, COLIN Juliana, GORA Richard, SIMON Isabel

Absents :

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie.

#### FINANCES

##### Délibération n° 97-2024 : décision modificative au budget SPAC

Dans le cadre des remboursements des prestations de services des agents techniques des communes et de l'utilisation du matériel des communes sur des missions d'assainissement collectif, il y a lieu de procéder à des écritures comptables, les natures de compte utilisées jusqu'à ce jour ne conviennent pas à la trésorerie, il s'agit donc de rétablir par une décision modificative les natures de compte conformes à la demande de la trésorerie :

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

ARTICLES	DETAIL	MONTANT
628787	Remboursement de frais à des tiers	+15 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>		<b>+15 000,00 €</b>
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	+60 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>+60 000,00 €</b>
6588	Autres charges de gestion courantes	-75 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES</b>		<b>-75 000,00 €</b>

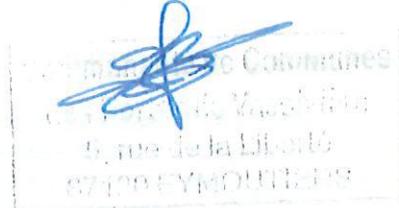
Les membres du Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité soit 29 voix Pour :

- D'adopter la décision modificative pour le budget SPAC comme indiqué ci-dessus

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 15 novembre 2024

Le Président,  
Jean-Pierre BOSDEVIGIE



Acte rendu exécutoire le : 18 NOV. 2024  
Publié le : 18 NOV. 2024